Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Pré-Guyon (le) - Tome III

Pré-Guyon (le), éc., chapelle, c^ne^ de *Quelaines,* à 1.500 m. N.-O. du bourg, sur la route d'Astillé. — *Le lieu de Préguion,* 1567 (Arrière-ban d'Anjou). — *Le croix chemin, vulgairement appelé le Préguyon,* 1650 (Arch. de la M., G. 147). — *Préguion,* chapelle fondée (Jaillot). — *N.-D. du Pré-Guion,* 1700 (Cab. Pointeau). — *Préguion,* chap. (Cassini). — *Preyon* (Cadastre). — En 1650, Étienne Huneau, curé de Quelaines, Suzanne de Charnières, dame de la paroisse, René et Élie de Quatrebarbes et les plus notables habitants, « considérant la grande dévotion du peuple qui journellement aborde de touttes parts pour faire leurs prières et offrir leurs vœux à Dieu, soubz le nom et en faveur de la saincte Vierge, davant une image qui est colloquée et placée dedans un pied de chesne estant au croix chemin, vulgairement appellé le Préguyon, les grandes grâces tant spirituelles que corporelles qu'il en reçoit », plusieurs miracles qu'il a plu à Dieu opérer par l'intercession de la sainte Vierge, « et l'incommodité que les pèlerins et voiageurs souffrent par l'injure du temps, » demandent à l'évêque la permission de faire construire une chapelle.

M. Huneau se proposait de la doter du lieu de la Vennerie pour trois messes par semaines. Elle fut édifiée sur de grandes dimensions (13 m. sur 8 m.) avec transept, mais sans style. Heureusement, un bon autel à retable en marbre et tuffeau la décora intérieurement plus tard. On y lit : *Estote hic memores domini Stephani Huneau, curati Quelanensis dignissimi, qui pie ex propiis hoc Deiparæ sacellum exstruxit atque fundavit, anno Domini 1652. Orate pro eo. — Hoc B. V. altare ex propriis bonis dedit magister Renatus Rousseau, Quelanensis rector, anno Domini 1663.* — L'ancienne statuette, vêtue de drap d'or, occupe une niche dans la place ordinaire du tabernacle. La chapelle, où un malfaiteur de Laval avait volé en 1769 « les rubans qui ornoient l'autel », réconciliée en 1772, avec réduction des charges à une seule messe par semaine en 1776, ceinte encore d'une litre seigneuriale, eut, entre autres, pour chapelains présentés par les héritiers du fondateur : Lancelot *Perier,* 1700 ; Jacques *Baudet,* † 1735 ; Jacques-Clément *Arnoul,* prêtre de la Mission à N.-D. de Versailles, 1773 ; *Letessier,* 1780.

Ce fut le sanctuaire préféré des Chouans de *Jambe-d'Argent.* MM. Maucolin, Bouju, David, y disaient la messe. M. l'abbé Pointeau a possédé le verre dont usait le dernier en guise de calice. La chapelle servit aussi aux premiers exercices du culte en 1799, avant la restauration de l'église paroissiale.

Ch. Pointeau, notes mss. — Arch. nat., Q/3. 78. — Arch. de la M., B. 2.485, 2.799. — Couanier, *Pèlerinages,* p. 371. — *Sem. relig.,* t. X, p. 69, 87.